

APPEL A PROJETS

lancé par

l'Association France Parkinson

Reconnue d'utilité publique (décret du 17 juin 1988)

18, rue des Terres au Curé – 75013 PARIS

Tél. 01 45 20 22 20 – mail : scientific@franceparkinson.fr

GRAND APPEL D'OFFRES 2017

26 janvier 2017 :	Date de publication
27 mars 2017 :	Date limite de réception des « lettres d'intention »
Juin 2017 :	Sélection des lettres d'intention par le Comité Scientifique
15 septembre 2017 :	Réception des dossiers complets
Mi-décembre 2017 :	Sélection du(des) projet(s) retenu(s) par le Comité Scientifique
Courant 2018 :	Signature de la convention et début du projet

FRANCE PARKINSON met au concours des **projets multicentriques** dans le but de permettre à des équipes de réaliser de grands projets collaboratifs cliniques et/ou translationnels impliquant plusieurs sites et/ou pays et/ou plusieurs disciplines. Un site français porteur du projet sera indispensable.

Cette dotation favorisera les recherches concernant l'étiologie, la physiopathologie, l'évolution, le traitement et la prise en charge de la maladie de Parkinson.

La durée du projet sera limitée à 3 ans. Les dossiers devront être soumis exclusivement en anglais pour en faciliter l'expertise internationale.

La procédure d'appel d'offres comportera deux phases

1. Présélection au cours du 2^{ème} trimestre 2017 sur la base **d'une lettre d'intention**

- Celle-ci comportera :
 - Un descriptif des équipes participant au projet
 - Un descriptif concis du projet (maximum 3 pages) avec objectif(s), collaborations envisagées, retombées scientifiques et/ou retombées au plan de la pratique médicale,
 - Un budget prévisionnel détaillé par groupe de dépenses (fonctionnement, personnel, équipement, mission)

- La date limite de réception des lettres d'intention est fixée au **27 mars 2017** ;
- Le Conseil Scientifique de l'Association France Parkinson se réunira **au mois de juin 2017** et évaluera les **lettres d'intention**. Un maximum de quatre lettres d'intention seront retenues lors de cette phase de présélection.
- **Il n'est pas possible de soumettre une lettre d'intention si le porteur du projet a une étude financée par l'Association France Parkinson (Subvention et/ou GAO) encore en cours.** Un projet est considéré clôt lorsque les rapports financiers et scientifiques finaux ont été consignés et validés par France Parkinson.

2. Sélection définitive au cours du 4^{ième} trimestre 2017 sur la base des dossiers retenus fin juin

- Les coordinateurs des projets sélectionnés sur la base des lettres d'intention devront fournir un projet complet comportant un état des lieux de la question, le rationnel du projet, un descriptif des recherches envisagées, une perspective en termes scientifiques et de Santé Publique;
- **Les dossiers devront être rédigés exclusivement en anglais ;**
- Un intérêt particulier sera apporté à la nature de la question posée et à la portée scientifique du projet pour une meilleure connaissance et gestion de la maladie de Parkinson: nature de la question, qualité des méthodes utilisées, justification de ces méthodes, perspectives en terme de physiopathologie ou de Santé Publique et enfin détails et objectifs du financement demandé ;
- Ce projet sera rédigé dans un maximum de 20 pages (*calibri 11, interligne 1*) et devra être transmis à l'Association à la date limite du **15 septembre 2017** ;
- L'expertise sera conduite par deux membres du Conseil Scientifique de l'Association France Parkinson et deux-quatre personnalités scientifiques étrangères externes. La proposition d'attribution sera ensuite transmise au Conseil d'Administration de l'Association pour accord ;
- Le(s) projet(s) sélectionné(s) sera(ont) choisi(s) à la **mi-décembre 2017**.

FINANCEMENT et CONVENTION DE FINANCEMENT

Le montant global à disposition pour ce GAO est de **400 000€**. Le financement final sera attribué à un ou plusieurs projets en fonction de la qualité des dossiers complets.

L'association France Parkinson se réserve le droit de ne pas attribuer de financement si la qualité des dossiers soumis est jugée insuffisante par les experts.

Dans le cadre d'une étude clinique, l'association France Parkinson ne sera en aucun cas promoteur de l'étude.

Une convention de financement devra être signée entre France Parkinson et l'organisme ou l'institution gestionnaire de la subvention. Celui-ci devra obligatoirement être basé en France. Dans le cas où le bénéficiaire serait une Association, les statuts et rapports d'activités 2016 (bilan) devront être fournis afin de rédiger une convention tripartite. La convention devra être signée dans les **18 mois suivant la sélection par le Comité Scientifique**. Si ce n'est pas le cas l'association se réserve le droit d'annuler le financement du projet.

MODALITES DE FINANCEMENT

Un budget détaillé par lignes de dépense doit être présenté.

Les fonds pourront couvrir :

- Les frais de fonctionnement;
- Rémunération ou Salaire (au maximum **30% du montant total demandé**);
- L'achat d'équipement nécessaire à la recherche (au maximum **10% du montant total demandé**) joindre les devis ;
- Les frais de mission et de publication (au maximum **10% du montant total demandé**) ;
- France Parkinson sollicite par principe auprès des organismes gestionnaires une **suppression des frais de gestion** prélevés par eux sur les soutiens que verse l'association. De même les frais **de promotions ne sont par principe pas couverts** par le financement attribué par France Parkinson et devront faire l'objet d'un co-financement. En cas de stricte impossibilité, **le taux des frais de gestions** imputable au projet sera **plafonné à 2%** du montant total demandé. Globalement les taux de frais de gestion et de promotions seront **plafonnés à 10%** du montant demandé. Ces frais devront être spécifiés et justifiés dans le budget détaillé.

Les co-financements prévus ou déjà obtenus pour le bon déroulement du projet devront être mentionnés et détailler dans le dossier complet.

Le budget sera précisé dans les grandes lignes dans la lettre d'intention et mis à jour et détaillé dans le dossier final. Les détails budgétaires seront insérés en annexe dans la convention qui sera signée.

Le budget accordé sera versé en **2 ou plusieurs échéances** selon la durée du projet et le montant du financement. Le détail de chaque tranche budgétaire sera décidé en accord avec les centres participants selon les devis et les différents éléments du projet (salaires, déplacements, publications, etc) et l'Association France Parkinson.

Le premier versement sera effectué après la signature de la convention de financement sous réserve de réception par France Parkinson d'une copie du CPP et du certificat d'assurance pour les projets cliniques. Ces documents nécessaires au démarrage de l'étude devront être obtenus dans les **12 mois suivant la signature de la convention**. Si ce n'est pas le cas l'association se réserve le droit d'annuler le financement du projet.

Les versements suivants seront effectués après réception par France Parkinson de : (i) un compte rendu financier intermédiaire justifiant l'utilisation des fonds déjà versés et (ii) un rapport scientifique intermédiaire démontrant l'avancement du projet.

Dans le cas de sommes inutilisées pour le projet accordé, la restitution des montants non dépensés est requise par l'Association pour être réaffectées aux fonds dédiés à la recherche.

CONDITIONS EN MATIERE DE RAPPORT et D'IMAGE

Un rapport annuel de 2 pages portant sur l'avancée des Projets est exigé, accompagné d'un rapport financier. Il sera complété d'un mémo d'une page maximum avec une approche vulgarisée des recherches. A défaut, les versements échelonnés seront bloqués et le bénéficiaire se trouvera en situation d'inexécution de ses obligations contractuelles envers l'Association.

Une audition des porteurs de projet peut être demandée au terme de la première année, pour évaluer l'avancement des travaux. Le bénéficiaire peut être amené à s'expliquer devant le CS.

Le responsable scientifique du projet subventionné devra présenter un rapport scientifique final de ses travaux de recherche dans les **trois mois** suivant la fin du projet. Toutes communications et publications scientifiques se rapportant à l'activité scientifique du projet financé devront mentionner le soutien de France Parkinson et un exemplaire numérique devra être joint au rapport.

L'organisme gestionnaire devra présenter un **rapport financier final détaillé** justifiant la dépense de la somme attribuée dans les **trois mois** suivant la fin du financement.

La diffusion par l'Association du titre de chaque projet retenu, le résumé grand public du projet et la liste des publications obtenues au moyen du projet financé est autorisée dès la signature de la convention

Les chercheurs impliqués dans les projets subventionnés pourront être sollicités afin de présenter leurs travaux de recherche auprès de Comités Départementaux France Parkinson proches de leur Centre de Recherche, et/ou durant la Journée Mondiale de la Maladie de Parkinson qui se tient annuellement à Paris.

Les chercheurs impliqués dans les projets subventionnés pourront également être sollicités pour des photos et/ou vidéos sur leur lieu de travail.

LETTRE D'INTENTION GAO 2017

Les dossiers doivent être rédigés exclusivement en **anglais**.

Ce dossier sera disponible sur le site de l'association en janvier 2017 et devra être envoyé dûment complété à l'adresse suivante : scientific@franceparkinson.fr au plus tard le 27 mars 2017 **accompagné d'un résumé de vulgarisation en français détaillant la recherche (en son absence votre dossier ne sera pas soumis à l'avis du Comité Scientifique)**.

Aucun dossier papier ne sera traité.

1) General Information:

- a. Title of the proposal:
- b. Total funding expected from France Parkinson:
- c. Other grants obtained or expected for the project (source & amount):
- d. Planned timeline of the research project:

2) Research Team information

Research Team name (team 1, **principal investigator**):

Address:

Tel:

Email address:@.....

Name & title of the principal investigator:

.....

Main co-investigators/collaborators of the project:

.....

Main area of interest:

Research team status: Public Academic Private Other (please specify).....

Funding resources of the team (ANR, European Council, etc):

Lists of the most relevant original articles published during the last five years (max 10):

.....

Research Team name (Team 2) *:

Address:

Tel:

Email address: @.....

Name & title of Research team director (Co-investigator or co-PI) and main collaborators:

.....

Main area of interest:

Research team status: Public Academic Private Other (please specify).....

Funding resources of the team (ANR, European Council, etc):

Lists of the most relevant original articles published during the last five years (max 10):
.....

* Please add as many boxes as necessary (one for each Research team)

3) Project description:

Your project description should answer the following main question: **HOW WILL THIS PROJECT CONTRIBUTE TO IMPROVE THE CURRENT KNOWLEDGE IN PARKINSON'S DISEASE?**

Do not exceed 3 pages (Calibri 11, single spaced), summary & references included:

- a. Project summary (max 200 words)
- b. Rational, objectives, work plan & methods
- c. Nature of the resources (human, local, material, specific techniques, equipment) available or necessary to achieve the project
- d. Detailed description of tasks and/or responsibilities for each Research team
- e. Bibliographical references (Calibri 9 is accepted)

4) Budget details

Please provide a gross description on how you intend to distribute the amount assigned for the project: functioning, salary, equipment, etc... (**please provide an estimation**).

The budget must comply with the financial guidelines described in the text of the "Grand Appel d'Offres 2017".

Please provide a **list of additional funding** requested or already granted that will complement the financial need of the project.

5) Lay summary in French (max 300 words). This summary should not be confidential and may be used by France Parkinson in the website or quarterly journal.

By signing below you agree to fulfil the following commitments:

1. To comply with the specifications of the present call;
2. To mention the support of France Parkinson in any publication related to the Research project and to send a digital pdf copy of the publications to our non-profit organisation (scientific@franceparkinson.fr);
3. To provide an annual scientific and financial progress report of the Research project to France Parkinson;
4. To provide a final scientific and financial report on the project results at the latest 90 days after the end of the planned timeline for the project.

Date:

Name of the project principal investigator (team 1):

Signature:

Name of the main co-investigator (or co-PI) (team 2)* :

Signature:

*Repeat this information according to the number of research teams involved in the project

Quel sera l'organisme chargé de la gestion de votre budget :

.....

Préciser le nom du responsable administratif de cet organisme :

.....

Tél. : **et adresse mail :**@.....